



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

## Fermeture de classes

Question orale n° 220

### Texte de la question

Mme Segolene Royal interroge sur la situation de l'école de Sauze-Vaussais, dans les Deux-Septèmes, qui est occupée par les parents d'élèves depuis la rentrée. En effet, alors que le Premier ministre s'est engagé à maintenir le service public en milieu rural, la fermeture d'une classe a entraîné la remise en cause de l'accueil des plus jeunes enfants. Cette fermeture a fait monter les effectifs des classes maternelles à plus de trente élèves. Or, cette école reçoit également des enfants handicapés, dont l'accueil se trouve ainsi compromis. Elle lui demande de bien vouloir attribuer à cette école un demi-poste afin que le service public soit maintenu.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Royal Ségolène](#)

**Circonscription :** - SOC

**Type de question :** Question orale

**Numéro de la question :** 220

**Rubrique :** Enseignement maternel et primaire

**Ministère interrogé :** éducation nationale

**Ministère attributaire :** éducation nationale

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 1er décembre 1993, page 6735

**Réponse publiée le :** 3 décembre 1993, page 6870

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 1er décembre 1993